



Portrait :
Philippe et la charcuterie

heureuse année 2019
blead mat d'an holl

Le Presbytère disparu :
p. 20

Quistinic

Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers.

Stéphane HESSEL



Gérard PELTRE expert en développement des territoires dit qu'il faut « Miser sur les territoires ruraux pour relever les défis d'un monde en transformation » et que « Face à l'adversité et aux mutations les ruraux retroussent leurs manches et mettent en œuvre des solutions collectives et innovantes ».

Et vous pensez bien que j'adhère pleinement à ses allégations. En effet pour avoir visité quelques communes rurales adhérentes à BRUDED (association d'élus qui partagent leurs expériences autour du développement durable) On ne peut que constater cette vitalité, ces initiatives cohérentes et collaboratives qui sont à ce jour « payantes » puisqu'elles visent à revitaliser nos centres bourg et ramènent des commerces, de nouveaux métiers comme à Nostang, Kergrist, Le Saint etc... Et, et aussi, comme à Quistinic.

A Quistinic aussi, où, sans doute l'effet génération ou peut-être même un véritable retour à la terre et aux sources, on voit environ 9 jeunes de la commune s'installer, s'associer, succéder ou en projet de reprise d'exploitations familiales conventionnelles ou bio...

Oui le changement est amorcé, voire exigé par les habitants, à l'instar des « gilets jaunes », en recherche de justice et de qualité de vie, et c'est tant mieux ! Loin du tumulte, le bon sens « paysan » redonne sa place à l'humain et restaure la valeur des règles basiques du bien vivre ensemble. Et si tout cela, en plus, se faisait dans la tolérance ..!

A travers la lecture de ce bulletin vous verrez l'installation de professionnels, la poursuite des travaux, la reprise en délégation de service du village de Poul Fetan, l'avancée de la révision du PLU (plan local d'urbanisme), le travail sur le projet de la future école, la vie des associations etc...

Chaque année et rituellement, nous pensons aux familles endeuillées ou en souffrance à qui nous transmettons toute notre sympathie.

Traditionnellement, je vous remercie tous également, pour votre confiance, votre dynamisme et votre participation à faire si belle, notre commune.

Avec l'ensemble des élus et le personnel, je vous souhaite à vous et vos proches, une très Bonne Année. Que 2019 vous soit douce et clément !

Blead mat d'an holl dud

Gisèle GUILBART

Sommaire

- P 2 le mot du maire
- P 3 au Conseil municipal
- P 4 dans la commune, des travaux
- P 6 les nouvelles de Poulfetan
- P 7 comité de jumelage
- P 8 le conseil municipal des enfants
- P 9 chez les jeunes
- P 10 dans les écoles
- P 14 Nos commerces, nos activités
- P 16 CCAS
- P 17 le club des Aînés
- P 18 il y a 100 ans
- P 20 à la recherche de l'ancien presbytère
- P 21 calendrier des fêtes
- P 22 les Vieilles Pierres
- P 23 loisirs et culture à Quistinic
- P 26 informations pratiques
- P 27 Etat-Civil
- P 28 Informations communales

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les scrutins organisés en 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin soit le 31 mars dernier délai pour les élections Européennes du 26 mai 2019.

Pour effectuer cette démarche, vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Au Conseil Municipal ...

Conseil municipal du 22/05/2018 :

- subventions 2018 aux associations, voir listing en Mairie

Convention Sainte Thérèse : 959 € € par élève de maternelle et 296 € € en primaire

- dénomination du nom de la place de la Mairie : dépouillement de l'urne mise à la disposition des habitants, le nom « LEUR IZEL » a été adopté

- avenant aux travaux des vestiaires

- convention avec la SAUR pour l'entretien et la réparation des appareils de défense contre l'incendie

- transfert de la compétence « gestion des eaux pluviales » à Lorient Agglo qui prend la compétence dans le cadre de la révision du PLU (plan local d'urbanisme)

- approbation du plan des zones humides et des cours d'eau

- convention de prestation de service pour la modification simplifiée du PLU

Conseil municipal du 17/07/2018 :

- tarification de l'élagage des arbres débordant sur la voie publique (1,50 € le mètre linéaire)

- tarifs de la restauration scolaire 2018/2019 : repas enfant : 2,97 € (soit 0,04 centimes en plus)

- accueil de loisirs extra scolaire des enfants de 10/17 ans au local Ty Groez (jusqu'à 15 enfants)

- enquête sur le recensement de la population, le coordinateur communal est Marie Floss accompagnée de trois agents recenseurs.

Conseil municipal du 31/10/2018

- vente des lots aux lotissements Bigoin et Korrigans à Lorient Habitat

1 lot au lotissement Bigoin pour 2 logements locatifs

1 lot aux Korrigans pour 4 logements locatifs

- tarif accueil périscolaire : mise en place d'une tarification au quart d'heure avec un goûter servi

- rénovation du café restaurant Saint Mathurin : obtention de la subvention Leader (39 486 €)

- convention pour la protection des données : il a été signé une convention avec Lorient Agglo pour la mise en conformité au règlement général de la protection des données.



Quistinic commune accessible Label A

Yann JONDOT, Maire de Langoëlan en situation de handicap s'est battu pour faire du Morbihan un département test en ce qui concerne l'accessibilité.

En visite à Quistinic le lundi 26 novembre, il a été agréablement surpris de la facilité avec laquelle il a pu se déplacer sur les trottoirs, accéder à la pharmacie et aux autres commerces.

Un label a été créé par le département sous forme d'autocollant afin d'annoncer le niveau d'adaptation des communes. Il existe trois niveaux : A pour « réalisé », B pour « en réalisation » et C pour « étude ». Rien d'étonnant que la commune de Quistinic ait obtenu le label A. La Mairie est en effet accessible sur ses trois niveaux, et lors de la réhabilitation du bourg, la notion d'accessibilité a toujours été intégrée aux projets.

« Tous les handicaps sont concernés » explique Yann JONDOT. Aussi, la commune s'est-elle engagée à acquérir en plus d'une rampe d'accès amovible une sonnette accessible pour la mairie et une boucle auditive magnétique pour l'accueil des malentendants.



Au vu de l'actualité sociale et dans le cadre des restrictions budgétaires imposées par l'Etat, nous faisons le choix de réduire nos dépenses de fonctionnement et de fait annulons la cérémonie des vœux prévue le 11 janvier 2019.

Comptant sur votre compréhension

Le Maire et le Conseil Municipal

Les vœux du Maire n'auront pas lieu cette année. Par contre l'accueil de la commune aux nouveaux habitants aura lieu le samedi 22 février.



Lotissements et presbytère

- l'ilot Bigoin composé de 5 lots : 2 ont été construits par des particuliers (fonctionnels à ce jour) et les 3 autres au bailleur social Lorient Habitat qui a déjà construit 3 locatifs et 2 sont en projet pour 2019. Il ne reste plus de lot disponible sur ce lotissement. Dans le même temps; la longère a été vendue à un particulier et les travaux de réhabilitation sont en cours. Les travaux d'aménagement des espaces publics seront réalisés lorsque toutes les constructions seront achevées.

- Les korrigans (près du pôle enfance) composé de 7 lots : 2 lots ont été vendus à des particuliers, un des plus grands lots est acquis par Lorient Habitat pour y faire 4 logements locatifs en 2019. Reste 4 lots disponibles. Pour info, Lorient Habitat a déjà construit juste en face 6 maisons locatives.

Pour le presbytère : il a été cédé à Lorient Habitat pour sa complète et très belle réhabilitation. Il est composé de 4 appartements locatifs aux étages et de 3 cellules et une salle d'attente destinées à des services de santé (infirmières, naturopathe, ostéopathe, réflexologue). La commune a remboursé le montant des travaux des cellules et est donc aujourd'hui copropriétaire du bâtiment.

L'ensemble du locatif (maisons, appartements) est aujourd'hui occupé.

Le partenariat avec Lorient Habitat a été de qualité et fructueux.

SECURISATION CARREFOUR DE KERGROIX



Suite à l'accident mortel survenu en 2017, et plus récemment à un autre grave accident ; en concertation avec le Conseil Départemental, la commune a fait réaliser deux plateaux ralentisseurs afin de sécuriser le carrefour et faire ralentir la vitesse sur la route départementale. Le secteur est désormais limité à 30 km/heure.

Dans le prochain bulletin, nous présenterons le projet d'école et les travaux du vestiaire.

Françoise Ballester et Jean-Rémy Kervarrec, conseillers départementaux, vous reçoivent sur RDV et sont joignables aux :

06 61 98 53 79

francoise.ballester@morbihan.fr

06 32 67 86 07

jean-remy.kervarrec@morbihan.fr

Recensement

Le recensement de la population, est un outil permettant à l'État de définir les politiques publiques nationales et d'établir la contribution de l'État au budget des communes (ce que l'on nomme DGF dotation globale de fonctionnement), afin de décider des équipements collectifs et ses programmes de rénovations, définir le nombre d'élus au conseil municipal, d'ouvrir de nouveaux commerces, construire de nouveaux logements...

Le recensement est inscrit dans la loi et est obligatoire, il concerne tous les

logements et leurs habitants, quelle que soit leur nationalité, mais aussi les personnes vivant ailleurs qu'en logements ordinaires.

Le recensement est sous la responsabilité de l'état, l'INSEE organise et contrôle le recensement, les communes préparent et réalisent la collecte.

Des agents recenseurs sont formés et accrédités par l'État. Ils informent et guident les habitants pour répondre aux questionnaires papiers ou par internet.

Les dates de la collecte sont définies par la loi :

Début : le troisième jeudi de janvier

Fin : le cinquième samedi qui suit le démarrage

En 2019 la collecte se déroulera du 17/01/2019 au 16/02/2019

Un coordinateur est nommé par le conseil municipal, il encadre le travail des agents recenseurs et peut recevoir les habitants de la commune pour qu'ils se renseignent.

Nom des agents recenseurs :

-Véronique VAUCHEL

-Myriam BESREST

-Corinne ROBION

Quistinic :

participation commune pour une gestion écologique et durable

Plus que jamais engagée dans une logique d'embellissement respectueuse de l'environnement, la commune de Quistinic a reçu en 2018 son lot d'événements ...

Commune retenue pour le lancement de la campagne « Villes et Villages fleuries 2018 », Quistinic a pu dévoiler à 51 communes du Morbihan ses atouts en matière d'engagement de développement durable, de par :

- son fleurissement : utilisation de plantes vivaces tapissantes, de broyage sur les massifs, de mise en place de près de 1km de bordures fleuries, production et utilisation de compost... autant de pratiques utilisées en alternatives aux produits chimiques (désherbants ou engrais) dans une démarche 0% Phyto depuis plusieurs années.

- Ses actions menées avec la population : création d'un jardin potager sur des bases de permaculture avec l'école publique du Chat Perché, Concours communal des maisons fleuries, participation à la Semaine sans Pesticides et à la Semaine du Développement Durable, soutien aux nombreux événements et actions menées par les associations entre autre le Festival Végét'âne, (Copain Coop'âne, A notre échelle), la Fête du Cidre, Marché d'Automne (La Pause Café), développement des chemins de randonnées (Les Vieilles Pierres)...

- Ses projets : construction d'une nouvelle école écologique, collaboration avec les habitants pour l'embellissement de la commune (Bourg et hameaux) ;

On le voit plus que jamais cette année, c'est en développant les actions de manière commune (Mairie, habitants, écoles, associations...) que Quistinic reflète sa volonté de « vivre mieux » .

Il appartient donc à chacun de proposer ou participer à des projets dans cette démarche d'embellissement, profitable à tous !!!



Protection des haies et des talus

Les documents d'urbanisme (PLU et SCOT) imposent de :

- Préserver les haies ainsi que la structure bocagère.
- Protéger les talus en tant qu'éléments du paysage.

Un recensement des haies et talus est enregistré dans le plan local d'urbanisme. Vous pouvez le consulter en mairie.

Si votre haie, votre talus font l'objet d'une protection, avant tous travaux concernant le secteur, une demande devra être faite en mairie. Si une autorisation est délivrée, une mesure compensatoire pourra être exigée, en fonction de l'intérêt écologique des haies et talus concernés.

Déclaration des ruches

Tout apiculteur (particulier, professionnel, association...) est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire.

NB. : Les nouveaux apiculteurs doivent déclarer leurs ruches dès l'installation de la première colonie, même si celle-ci est réalisée en dehors de la période de déclaration de fin d'année. La déclaration de ruches est à faire sur internet, sur le portail du ministère de l'agriculture ou sur le site service-public.fr. Cette procédure simplifiée permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Le numéro d'apiculteur (NAPI) sera demandé lors



de la déclaration. Les nouveaux apiculteurs ou ceux qui l'aurait égaré, s'en verront attribuer un de façon immédiate.

Les apiculteurs ne disposant pas d'accès à internet peuvent toujours, en période de déclaration obligatoire uniquement (du 1er septembre au 31 décembre), réaliser une déclaration de ruches par voie postale (voir en mairie).



Le bilan 2018

La saison touristique achevée, le moment est venu de faire le bilan de l'année pour le village et la commune.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente déjà réussie. Poulfetan est une affaire qui tourne, malgré une fréquentation en légère baisse, de 6 %. Un été très chaud et donc l'attrance de la côte, la coupe du monde de football et le Tour de France ont parfois détourné le public des charmes de la Bretagne rurale, malgré la richesse de l'offre d'animations du village. En fait la baisse des entrées est compensée par les revenus tirés des produits vendus au village, notamment les 15000 couverts de l'auberge.

Cette bonne santé du site et l'assurance d'un solide niveau de fréquentation ont suscité l'intérêt du délégataire qui a repris l'exploitation du site pour une durée de neuf ans à compter du 1er septembre dernier.

Bienvenue à la Compagnie du Blavet !

Au cours du conseil municipal du 31 octobre dernier Madame le Maire a rappelé l'évolution de la gestion du village depuis son entrée en fonction.

A notre arrivée en 2008, le village était exploité par la Sagemor (société d'économie mixte à majorité départementale). En 2011, la convention de délégation de service public (DSP) est renouvelée avec cette société, dans les mêmes conditions que précédemment, avec le versement d'un loyer d'environ 20 000 € par an. En 2012, la Sagemor voit son déficit augmenter (75 000 €) en raison d'une très mauvaise fréquentation touristique sur l'ensemble du territoire breton. De ce fait, elle dénonce le contrat. Deux propositions de gestion sont alors présentées :

1- Diminuer le budget de fonctionnement en réduisant le personnel saisonnier et les animations.

2- Supprimer le versement du loyer de 20 000 € et prendre en charge par la commune le déficit de la Sagemor, à hauteur de 20 000 €/an.

Après débat, le conseil municipal va opter pour le deuxième choix, sachant que le succès et la réputation du Village de Poul Fetan reposent sur les animations vivantes portées par le personnel. Le premier choix condamnait le site à mourir progressivement.

En 2012, la Sagemor se transforme en société publique locale (SPL) «Compagnie des Ports du Morbihan», ce qui oblige la commune à entrer dans le capital à hauteur de 10 000 € (parts

sociales).

Jusqu'en 2012, le budget annexe de Poul Fetan s'équilibre grâce au versement du loyer. A partir de 2013, ne percevant plus de loyer et participant au déficit de la SPL, le budget annexe de Poul Fetan va être impacté pour atteindre un déficit cumulé à ce jour de 180 000 €. La direction de la SPL Compagnie des Ports du Morbihan nous informe qu'elle ne souhaite pas poursuivre la gestion de l'équipement et nous demande de trouver une solution alternative.

En parallèle, les élus vont explorer plusieurs pistes pour trouver un mode de gestion équilibré. En 2014, l'entrée dans Lorient Agglomération laisse espérer une participation à cette prise en charge de la structure trop lourde à gérer pour une commune de 1500 habitants. Après plusieurs rencontres infructueuses, le directeur de la SPL Compagnie des Ports du Morbihan va initier une étude de viabilité économique du site. La société privée Sites et Compagnie réalise cette étude qui révèle les très bonnes potentialités du village sous réserve d'investissements d'un montant estimatif de 500 000 €. Au vu de ce diagnostic, la commune lance un appel d'offres pour une nouvelle DSP. La commune ne pouvant pas porter de tels investissements, le Département propose une aide exceptionnelle conditionnée à un apport équivalent de Lorient Agglomération. La complexité des nouvelles lois (notamment la loi Notre) impose à la commune une participation à hauteur de 20% des investissements.

Seule la société Sites et Compagnie ira au bout de la démarche et se positionnera en tant que nouveau délégataire pour une durée de 9 ans. Sites et Compagnie a créé une société ad hoc : la Compagnie du Blavet qui gère le village depuis le 1er septembre.

Le concept actuel est maintenu, l'ensemble des emplois permanents, saisonniers et le chantier d'insertion sont préservés, la gratuité pour les Quistinois est maintenue ainsi que les fêtes organisées par les associations locales. Une réflexion globale sur les animations artisanales est engagée par le nouveau délégataire, seul décisionnaire en la matière.

C'est une page qui se tourne et nous souhaitons une pleine réussite au village, à son équipe et à la Compagnie du Blavet !



Jumelage

Le Comité de Jumelage a organisé le 11 juin sa sortie annuelle et nous sommes allés visiter le barrage de la Rance et les jardins de la Malouinière classés au patrimoine mondial.

Belle journée conviviale avec la découverte du village de St Suliac.

Fin août, une délégation de quistinicois s'est rendue à Sumène ; à cette occasion, nous nous sommes rendus en Camargue pour visiter une manade avec démonstration du travail des gardians et leurs chevaux pour rassembler les taureaux. Déjeuner de « gardianne de taureau » sorte de ragoût très tendre ; puis visite d'Aigues Mortes avec ses remparts. Le lendemain, certains sont allés randonner du côté du Mont Aigoual et d'autres ont préféré rester dans les familles. Les suménois nous ont fait traverser leur nouvelle voie verte reliant Sumène à Ganges ; week-end bien dense et très festif comme d'habitude.

Puis a eu lieu la fête du cidre le 21 septembre où le temps n'a pas été de la partie malheureusement. Par contre le spectacle de la belle et la bête donné par le cercle et le bagad du Croisty (Danserion ar vro Pourlet) a totalement enthousiasmé ceux qui avaient bravé la pluie et ne l'ont pas regretté.

Le comité a dans l'idée de repenser l'organisation de la fête afin de dynamiser les bénévoles et susciter l'implication de jeunes et de moins jeunes afin de renouveler ceux qui vieillissent ou qui ne sont plus motivés.



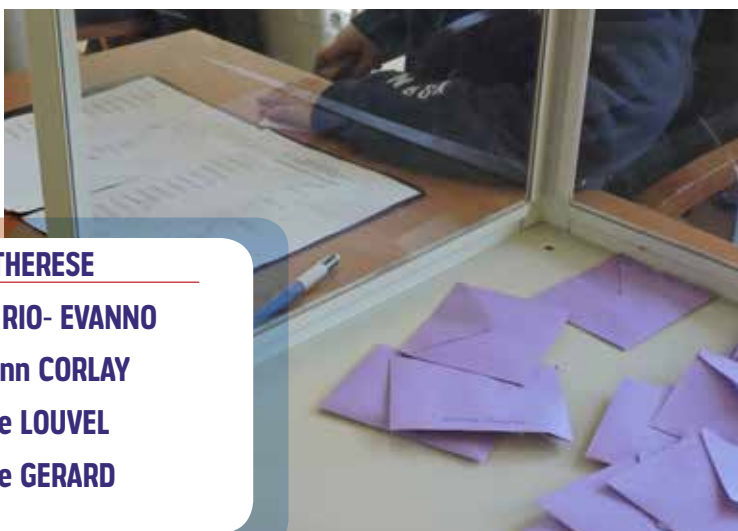
Blé noir



Conseil Municipal des Enfants



L'élection du nouveau CME a eu lieu le vendredi 19 octobre 2018 à la salle du conseil municipal en présence des 2 écoles. 8 nouveaux élèves de CM1 et CM2 ont été élus pour une période de 2 ans.



CHAT PERCHE

Hugo CANO

Jules GORIUS

Karl LE MEILLOUR

Ethan MOËNS

STE THERESE

Naïs RIO- EVANNO

Elwann CORLAY

Marie LOUVEL

Marie GERARD

Pour épauler cette nouvelle équipe, 2 élus de l'ancien conseil (Lucie PEYTOUR et Noémie CHERY-VAUCHEL) ont accepté de continuer pour 1 an afin de les accompagner dans leurs démarches.

La première réunion du nouveau Conseil a eu lieu quelques jours plus tard. Elle a été consacrée au futur fonctionnement du Conseil et à la préparation de la cérémonie du 11 novembre.





A la découverte des saveurs

Les enfants des centres de loisirs ont participé à la semaine du goût organisée par la fondation pour l'innovation et la transmission du goût.

A la demande de Laura, Florian Giraud est intervenu pour animer un après-midi découverte des saveurs. Les enfants ont été ravis de tremper les doigts dans différentes préparations et de découvrir le sucré, le salé, l'amer, le aigre, et la cinquième saveur qui est l'unami.

L'unami vient du mot japonais signifiant goût savoureux. La première perception que l'on a de l'unami vient du lait maternel !



Déjà les grandes vacances en préparation



Pour les 3-11 ans Laura, directrice du centre, prépare trois jours d'évasion à Sarzeau. Les enfants seront accueillis au centre Marie Le Franc dans un bâtiment situé les pieds dans l'eau. Au programme : plage et découverte du milieu marin.

Les places sont comptées, renseignez-vous dès à présent au pôle enfance jeunesse auprès de Laura.

Les droits de l'enfant

Pendant les vacances d'automne, au centre de loisirs, les enfants ont travaillé sur les droits de l'enfant et ont participé au concours lancé par les Francas.

Ils ont réalisé une affiche qui a été exposée pendant le mois de novembre à L'Orientis à Lorient.



Les actions de l'association

L'Amicale Laïque de Quistinic met en place des actions dont les recettes permettent le financement de matériel pédagogique et de sorties scolaires pour les enfants de l'école du Chat Perché. L'association cherche également à créer et faire perdurer un lien social et convivial entre parents, enfants, enseignants et sympathisants.

En septembre, lors de l'AG, l'association a présenté son bilan de l'année passée.

Un bureau a été constitué :

Présidente : Aurélie Vauchel.

Trésorier : Didier Le Teuff.

Trésorière suppléante : Virginie Gaillaert.

Secrétaire : Cyrille Robion.

Communicante & secrétaire suppléante : Véronique Vauchel.

L'an passé, l'Amicale a organisé, entre autre, un ramassage de pommes, un repas ouvert à tous en mars, des ventes de chocolats à Noël et à Pâques, de plants de légumes au printemps, de bouillie de millet sur les marchés d'Automne et de Noël. L'association prend d'ailleurs en charge toute la restauration ainsi que la vente de sapins sur ce dernier.



Préparation du marché de Noël

L'ensemble de ces manifestations est renouvelée cette année.

Par le biais de telles actions, l'école a pu proposer en 2018 une initiation à la voile pour le cycle 3 ainsi qu'une visite de la Cité de la Voile de Lorient pour tous les enfants. Elle prévoit, comme chaque année, la participation au petit bal breton et au printemps des maternelles, diverses sorties culturelles au Théâtre et au cinéma. En outre, deux semaines sont consacrées à la découverte des Arts du Cirque et le cycle 3 profitera d'une sortie au Puy du Fou.

Afin de mieux se faire connaître, un site internet a été lancé l'an passé. Un blog, dont l'accès est réservé aux parents,

permet de consulter les bilans et les photos des différentes actions. La création d'une plaquette, les cafés offerts à chaque retour de vacances, ainsi que les pique-niques partagés les mercredis de juin sont autant d'occasions pour l'équipe de faire connaître l'amicale, partager des idées et attirer de nouvelles personnes. Parce que, rappelons le, c'est de l'engagement de tous que naît la dynamique nécessaire à la réussite de tels événements.

L'équipe souhaite remercier la municipalité ainsi que toutes les personnes investies, de près ou de loin, qui aident à la concrétisation des projets ; tout particulièrement les parents, enseignants et enfants qui font vivre l'association par leurs idées, par leurs indispensables présences qu'elles soient ponctuelles ou régulières.

Dates à retenir :

16 mars : Soirée à définir.

Mercredis de juin : pique niques partagés.

Au printemps : vente de plants.

15 juin : Fête de l'école.

31 octobre : Fête d'Halloween.

Début décembre : Marché de Noël.



Des nouveautés à l'école Sainte Thérèse !!

Une fresque sur le thème « les contes » décore un des murs de la cour. Elle a été réalisée par l'artiste Ezra.

Une structure gonflable a été financée par l'APEL. Les enfants ont pu en profiter lors de la kermesse et des portes ouvertes. Elle peut être louée par les associations.

Les derniers travaux ont eu lieu : le couloir qui mène à la classe des CE2/CM a été repeint. La salle informatique a été refaite à neuf et des ordinateurs et écrans ont été rachetés.

Tous ces financements sont possibles grâce aux diverses actions menées par les Bureaux :

Les 2 couscous à emporter préparés en mars et novembre rencontrent toujours le même succès (550 parts). Les parents s'activent sur deux jours le vendredi (épluchage des légumes) et samedi (cuisson et distribution).

Une vente de gâteaux Bijou est proposée aux familles courant avril.

650 barquettes de bouillie de millet ont été vendues lors du pardon de Saint Mathurin les 12 et 13 mai 2018.

La kermesse du 23 juin s'est déroulée sur le terrain Ti Parrez sous un beau soleil et dans une ambiance conviviale.

17 tonnes de journaux, catalogues, magazines, publicités ont été collectées sur les deux sites : au Guélenec Hervé et à Kermoisan. Il est également possible de les déposer devant le portail de l'école.

La prochaine collecte aura lieu courant mai 2019.

L'APEL a tenu un stand au marché d'automne : 840 galettes de pommes de terre confectionnées par les parents le vendredi et le samedi ont ravi les visiteurs. Des potirons et noix offerts par les familles et amis de l'école ont été également vendus.

L'école a reconduit sa vente de sapins de Noël et de chocolats en 2018.

61 sapins ont trouvé preneurs sur Quistinic et les environs l'année dernière.





Une nouvelle année pleine de promesses pour l'École du Chat Perché

Cette année, l'équipe se stabilise avec l'arrivée de Sandrine Rouillon (quistinicoise) qui a les CP, CE1 et CE2 tandis que Fabienne Bohuon enseigne aux maternelles et Aurélie Ezanno, la directrice, aux CM1 et CM2 avec Lydie Engel.

Par ses inspirations diverses et complémentaires, (Montessori, Freinet ...) Sandrine apporte une nouvelle dynamique à l'école, suivie avec plaisir par les collègues. Ainsi, du matériel nouveau et adapté a été acheté et l'organisation des classes se transforme petit à petit pour s'adapter le plus possible au rythme de chaque enfant.

L'année sera marquée par un projet cirque pour tous les élèves. Grâce à la troupe de Cyril Perennes,

les enfants ont la joie d'avoir à leur disposition du matériel riche et adapté et des conseils de professionnels.

Comme chaque année, nous mettons l'accent sur des sorties culturelles et artistiques ; théâtre, cinéma, médiathèque, ateliers de créations artistiques ... sans oublier les séances de musique en partenariat avec l'école de musique de Languidic. Chaque classe bénéficie également d'activités sportives en complément des séances hebdomadaires. P'tit bal breton et rencontre athlétique dans le cadre de l'USEP, patinoire et kayak . De plus, les enfants du CP au CM2 se sont rendus en début d'année à la piscine de Locminé pour un cycle de natation.

De nombreux autres projets sont en cours en lien avec l'environnement et le projet de nouvelle école notamment. Ainsi, la classe d'Aurélien et Lydie participe à l'action école éco-mobile et celle de Sandrine à S-eau-S Blavet.

Merci à la municipalité et merci aux parents de l'amicale et à tous ceux qui aident d'une manière ou d'une autre pour que les enfants puissent bénéficier d'activités aussi riches et variées !

Nous vous souhaitons une belle année à tous ! L'équipe enseignante

Inscriptions possibles dès 2 ans :
contacter la direction
au 02 97 39 71 22 ou par mail
le-chat-perche@wanadoo.fr

A sainte Thérèse ...



En cette rentrée 2018-2019, une soixantaine d'enfants ont repris le chemin de l'école Sainte-Thérèse. L'équipe pédagogique, qui reste inchangée, est composée ainsi : Gwénaëlle Perret (maternelles), épaulée par Myriam Le Sausse, ASEM ; Isabelle Le Floch (CP-CE1) et Anne-Françoise Cloërec (CE2-CM1-CM2) qui assure la direction de l'école avec Gwénaëlle Perret. Karine Le Sénéchal, le poste ASH du réseau de Baud, intervient à l'école deux fois par semaine pour les enfants en difficulté.

Cette année, les élèves travaillent autour du thème de « L'arbre », décliné dans les différentes disciplines (en littérature, en sciences, en musique ...).

Les élèves du CP au CM2 ont eu à nouveau cette année la chance de bénéficier de 8 séances de natation à la piscine de Locminé.

Toutes les classes bénéficieront également de séances de musique dès janvier avec Mme Laurine Bassignani de l'école de musique de Languidic, dans le but de préparer le spectacle des enfants, présenté aux familles et amis de l'école le samedi 8 juin. Ils se rendent une fois par mois à la médiathèque, merci aux bénévoles qui les y accueillent. Les traditionnelles rencontres sportives avec le réseau des écoles de Baud seront reconduites et les enfants assisteront à un concert en février.

Les élèves seront sensibilisés à une opération de Solidarité pour une



association qu'ils rencontreront lors du temps de Carême.

Aux beaux jours, les maternelles profiteront de séances de poney à l'écurie d'Ô d'Inguiniel et les plus grands bénéficieront de séances de Golf en lien avec Lorient Agglomération. Des messes des familles et célébrations sont proposées aux temps forts de l'année liturgique : la rentrée, à Noël, au Carême, à Pâques ...

Un grand Merci aux bureaux dynamiques de l'APEL et de l'OGEC qui permettent la réalisation

de tous ces beaux projets pour les enfants et Merci à toutes les personnes qui y contribuent par l'achat de parts de couscous, de chocolats, sapins, gâteaux ou qui aident lors de la kermesse, du spectacle, de la collecte de journaux ...

Inscription possible dans toutes les classes dès 2 ans . La directrice, Mme Cloërec reçoit sur rendez-vous tous les jours d'école après 16h30. Prendre contact par téléphone, mail ou via le blog de l'école.

Très belle saison 2017 – 2018 pour le KBK



Le club de karaté et Body karaté a obtenu de belles récompenses cette saison.

La section karaté a obtenu des résultats qui ont enchanté l'entraîneur Robert SCHLICK et qui élève le club au niveau National avec une médaille d'or au Championnats de France Combat.

La relève est aussi en place grâce aux nouveaux jeunes compétiteurs qui, comme leurs aînés, commencent une belle saison 2018-2019.



Aujourd'hui Philippe nous fait profiter des recettes paternelles, notamment l'andouille qu'il « fait depuis l'âge de 11 ans » ! Cette charcuterie dans le respect de la tradition lui vaut une grande fidélité de la clientèle.

A la veille de fermer boutique Philippe constate les changements du métier. D'abord, s'il s'est toujours fourni en viande de porc chez Bernard de Locminé, les lieux d'approvisionnement tendent à s'éloigner avec la fermeture des petits abattoirs, notamment celui de Pontivy. Reste le lien, qui fait la qualité, quand il est maintenu grâce aux relations professionnelles nouées au cours d'une longue carrière.

Ensuite, les habitudes de consommation se modifient. La viande se vend un peu moins qu'autrefois. Les clients âgés, « les anciens qui se font à manger » s'effacent devant des jeunes qui se consacrent souvent moins à la préparation culinaire. La charcuterie, par contre, est toujours bien appréciée par l'ensemble de la clientèle. Elle ne demande pas de préparation, elle est conviviale et les tripes, l'andouille, le saucisson Gourriérec, « on ne les trouve pas ailleurs, elles sont uniques »!

Que de longues années encore le fumet de l'andouille et du lard fumés plane aux abords de Bellevue.

Philippe tient à remercier sa clientèle de sa fidélité. Sa clientèle, tout en pestant qu'il « parte » si vite, tiendra à remercier Philippe pour les plaisirs de la papille qu'il a favorisé à Quistinic et ailleurs.

Gast ! Il arrête !

Une histoire de charcuterie à Quistinic

Cela a été annoncé quelques semaines avant la fin de l'année, Philippe Le Gourriérec, notre boucher-charcutier qui tenait boutique tous les vendredis matin sur la place Saint-Mathurin, a arrêté son commerce à la fin de l'année 2018.

Le camion – étal était présent depuis des années, quand il avait fallu prendre le relais de Prosper Le Teuff et Michel Rio, les deux bouchers et charcutiers du bourg, à la fin des années 90.

Il était arrivé chez nous après une déjà longue expérience professionnelle commencée en 1976 par un apprentissage à Plouay chez Jean-Pierre Lucas. Deux ans à Larmor-Plage puis après l'armée plusieurs années au Leclerc d'Hennebont, jusqu'en 1989 où il choisit de s'établir à son compte.

Commence alors trente ans de voyages hebdomadaires entre la Halle Saint Louis à Lorient, les

mercredi et samedi, les marchés de Lanester le mardi, d'Hennebont le jeudi. Bientôt Quistinic réclame un nouveau boucher. Les semaines bien remplies sont complétées par l'élaboration de produits fort appréciés par une clientèle accro.

Il y a une trentaine d'années Philippe s'était installé à Bellevue, sur un terrain hérité de sa grand-mère Maria. C'était un peu un retour aux sources familiales pour ce petit fils d'un paysan du village de Kerbourden, émigré à Saint-Yves après l'incendie de sa ferme par la troupe allemande en folie, en 1944.

Philippe avait hérité d'une solide tradition familiale. Son grand-père était déjà « boucher de campagne et marchand de vaches », « il achetait des bêtes de ferme qu'il revendait à la ville ». A la génération suivante son père était entré dans la carrière à partir des années 50, tenant boutique à Saint-Yves tout en parcourant les marchés avec son fourgon tolé Citroën.

Café restaurant le Saint-Mathurin

Dans le bulletin précédent nous avons fait une présentation rapide de Caroline, Eric Le Borgne et leur fils Owen qui venaient juste de reprendre le commerce le 18 mai.

Au terme de l'année, le bilan s'avère très encourageant par une fréquentation variée et soutenue.

- La carte du restaurant a été renouvelée (tous les 6 mois) et propose une cuisine faite maison à base d'ingrédients frais (variations autour de Saint-Jacques, veau et accompagnements de légumes...).

- Il est possible aussi de déguster tous

les jours pizzas et crêpes dans un large choix.

- Petite formule plat, dessert et café à partir de 11.50 € du mardi au vendredi midi.

Le restaurant accueille des repas de groupes, les réceptions avec cafés (obsèques) 80 places dans la grande salle et 12 places dans le petit salon. Une télé grand écran est à disposition lors de diffusion d'évènements.

Bienvenue à tous, et pour réservation : 02 97 08 52 73



Erwan Le Saux nous propose depuis peu ses services sur le marché du vendredi matin Place Saint-Mathurin. Il vend des crêpes et galettes à emporter et/ou garnies à consommer sur place. Il propose aussi d'autres spécialités comme les financiers ou le gâteau breton (excellent) et d'autres produits locaux. Il a exercé longtemps le métier de crêpier dans un commerce au Faouët où il réside et ce n'est pas par hasard qu'il revient sur Quistinic : lieu de ses vacances d'enfant chez sa grand-mère Mathurine Le Saux qui habitait à la métairie. N'hésitez pas à venir le rencontrer dans sa «caravane relookée».... Tél : 06 84 13 66 88



Maçonnerie et travaux paysagers

Bernard Guyonvarch est né à Quistinic et a vécu toute son enfance à Kermoisan chez ses parents Pierre et Maria, il a été scolarisé au chat perché. Il s'est exilé un temps après son mariage mais il a repris il y a 3 ans la maison de ses parents où il a poursuivi ses activités de maçonnerie et travaux paysagers. Associé avec son fils Yaouen, il réalise tous travaux de maçonnerie tels que rénovations, extensions, créations d'ouvertures, aménagement de terrasses et jardins ainsi que l'entretien d'espaces verts.

Contact : Bernard.guyonvarch@bbox.fr - 06.74.94.53.80

DIMASK, 4 place de L'Arcade

DIMASK est le Fil d'or qui reliait au 13eme siècle Damas à l'occident. Il se tissait chez les tisserands français, «pimentant» leurs tapisseries.

C'est ce lien entre l'orient (dont elle est originaire) et l'occident qui l'a adoptée que Mahjouba a voulu symboliser en nous accueillant dans son salon de thé. Ancienne chef à domicile, Mahjouba a ouvert le DIMASK en décembre 2017. Elle tient la promesse d'un lieu de vie épicurien où Quistinicois, touristes, promeneurs tissent des liens et passent de bon moments. En effet la salle empreinte de bonne humeur et chaleureuse permet un instant de repos après une randonnée. Sa restauration rapide (tartes aux légumes, pizza marocaines) entremêle les saveurs de plusieurs régions du monde. Mais DIMASK c'est aussi les pâtisseries marocaines et



les iconiques cakes moelleux à souhait et hautement addictifs. Depuis sa réouverture en septembre un coin épicerie fine propose des moutardes improbables, des huiles d'olives, des vinaigres et des épices. A l'étage un salon bibliothèque vient d'ouvrir et accueillera bientôt des cafés, philo, poésies, arts, des séances «remue-ménages» qui vont bien à Mahjouba.

RECTIFICATIFS

Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour 2 erreurs dans le bulletin de juillet 2018 :

- Jean-Marc Kervarrec le poissonnier est présent sur la place St-Mathurin les mardis de 10h00 à 13h00

- Madame Sandrine Lecot est installée au rez de chaussée de l'ancien presbytère en tant que naturopathe et non pas médecin.



Avec le CCAS, le repas des Anciens

95 convives soit 90 invités, 5 accompagnants et 14 élus et membres du CCAS participaient à la fête.

Deux tiers des personnes invitées ont eu la gentillesse de répondre, pour confirmer leur présence ou informer de leur absence.

Le repas, préparé par Caroline, Eric assisté de leurs enfants ainsi que par Guylaine, Julian et Evan, du restaurant Saint-Mathurin, offrait kir, cassolette de pétoncles, joue de porc avec de pommes de terre rissolées et tomate provençale, fromages et tarte aux pommes / glace, accompagnés d'un Côte de Bourg très honorable, rosé, café ...

Pendant et après le repas les convives ont pu danser au rythme de l'accordéon,

Les doyens présents à l'assemblée ont été honorés. Hyacinthe Le Gourrierec 90 ans, de la Villeneuve Pont-Augan, Théophile Ehouarne 89ans, de Kermaniec ont reçu le coffret traditionnel de vins. Simone Tréhin 93ans de Locmaria et Valérie Kervinio 91 ans, de Kerhuitel ont été honorées d'une composition florale.

Les doyennes et doyens absents ont

été également salués : Jean Cano de Kergroix, 92 ans, Jean Le Moël, 96 ans de Locmaria, et Maria Nardo, 96 ans du bourg, ainsi que Juliette Pasquet, de Rosnen, arrivée dans sa 100^{ème} année. Germaine Dumas, 97 ans est la plus ancienne citoyenne née à Quistinic.

Une belle journée faite d'échanges sympathiques, de souvenirs, de découvertes et de projets. A l'année prochaine.



Les activités du club des aînés en 2018



Le 13 janvier 2018 plus de la moitié des adhérents était présente à la salle polyvalente pour l'assemblée générale suivie de la galette des rois.

Le pot au feu de début mars a toujours beaucoup de succès et réunit la grande majorité des adhérents et quelques amis et sympathisants.

La sortie d'une journée fin mai nous a conduit au parc animalier Légendia à Frossay en Loire Atlantique. Un petit train a permis de découvrir sans fatigue les nombreux animaux répartis sur les 33 hectares du parc. Les spectacles nous ont ensuite fait revivre des légendes bretonnes autour de Merlin, des korrigans . . .

Fin juillet, le repas de l'amitié peine à rassembler les adhérents, retenus par leur famille ou par d'autres festivités proposées à Quistinic ou aux alentours.

Le dernier rendez-vous de l'année s'est tenu au restaurant Le Saint Mathurin sur la place de l'église afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

Enfin le loto : tous les premiers mardis de chaque mois quelques bénévoles s'activent pour organiser



et animer le loto où plus d'une quarantaine de personnes, adhérentes du club ou non, passent un après-midi de jeu et de détente dans la bonne humeur.

Le club remercie la bonne équipe de bénévoles sur laquelle il peut compter pour organiser et animer les

différentes manifestations : d'abord les délégués de quartier qui visitent les adhérents pour leur proposer les diverses activités ; ensuite les adhérents qui se proposent lors des manifestations pour installer la salle polyvalente, assurer le service et le nettoyage.

Rendez-vous à noter pour 2019.

Mardi 15 janvier : assemblée générale du club et galette des rois.

Dimanche 3 mars : pot au feu.

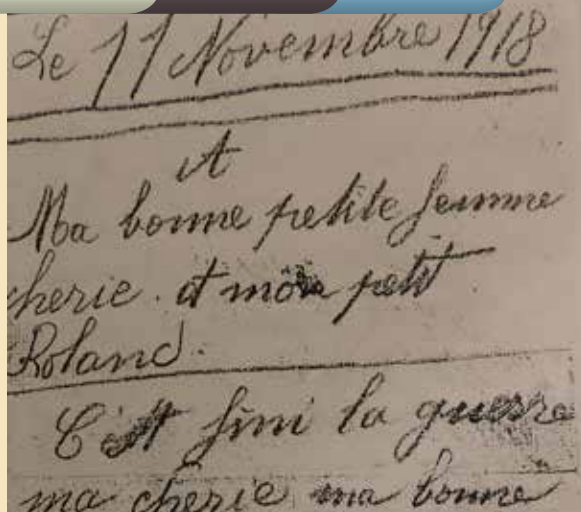
Dimanche 21 juillet : repas de l'amitié.

Tous les premiers mardis du mois : loto à la salle polyvalente

La lettre du 11 novembre

Cette très belle lettre venue des tranchées nous donne une idée de ce que pouvaient ressentir les survivants de cette guerre de quatre ans et demi, tout au moins ceux qui allaient revenir à peu près intacts.

Une telle lettre n'a pu être trouvée à Quistinic. Peu nombreux étaient ceux qui pouvaient aisément écrire et encore plus rares ceux qui pouvaient échanger avec épouse ou parents qui n'avaient pas encore bénéficié de l'instruction de base mise en place, avec lenteur, par les lois Jules Ferry. Sans compter les difficultés linguistiques : demander à un camarade instruit ne parlant pas breton d'écrire à un parent parlant peu le français n'était pas évident.



Le 11 novembre 1918

A Ma bonne petite femme chérie et mon petit Roland.

C'est fini la guerre ma chérie, ma bonne Lucie. A l'instant même l'armistice à 11 heures est un fait accompli, c'est bien fini cette fois ci. Les clairons ont sonné cessez le feu quel instant inoubliable ma chérie...

Je vas te raconter comment l'armistie s'est passé. On a lancé des fusées rouge bleu blanche. Les clairons ont sonné cessez le feu, nous avons nous les français monté sur les talus avec calme sans un cri, mais les boches sont sorti aussi, ils étaient comme des bêtes fauves, ils ont mis le drapeau rouge sur leurs tranchées et ont crié A bas la guerre, Vive la République, A bas Guillaume, Nous nous avons crié Gloire à nos morts, Vive la France, Vive la République

Juillet-décembre 18 : le dernier quart d'heure ?

A partir de l'été 1918 la partie semble jouée, l'armée allemande et ses alliés n'ont plus les moyens de poursuivre cette guerre qui dure depuis plus de quatre ans. Le généralissime Lûdendorff tente de convaincre l'empereur Guillaume II qu'il faut vite signer un armistice, avant l'effondrement total. Même si plus tard, devenu nazi et très hypocrite, il prétendra que l'Allemagne n'a été vaincue que par trahison... des civils !

Mais si la victoire française est attendue, les pertes restent élevées. 15 militaires quistinicois meurent au cours des six derniers mois de l'année 1918, dont 11 de juillet à l'armistice, signe des temps et de la dégradation sanitaire de cette fin de conflit, ils sont six à mourir de maladie, dont la grippe espagnole.

En juillet

- Mathurin Evano, du 93^{ème} Régiment d'Infanterie, décédé le 9 juillet à 22 ans : « tué à l'ennemi » à Voilu Le Germaingoutte dans les Vosges.
- Pierre Le Bruchec, du 2^{ème} régiment de chasseurs à cheval, décédé « de blessures de guerre » à

22 ans le 15 juillet, à l'ambulance à Sézane (Marne).

En août

- Mathurin Troudet, du 160^{ème} R.I, « tué à l'ennemi » « dans le secteur d'Ormes » (Marne) le 2 août, à l'âge de 22 ans.
- Mathurin Le Bruchec, du 2^{ème} RI coloniale, décédé le 11 août de « maladie contracté en captivité » à Duisburg (Allemagne) à l'âge de 28 ans .
- Yves Louis Julé, du 79^{ème} RI, « tué à l'ennemi » le 20 août, au Plessier Hulin (Marne). Il avait 31 ans.
- Pierre Le Carrer, âgé de 22 ans, du 289^{ème} RI, « tué à l'ennemi » le 24 août à Pont Saint Mard (Somme).

Septembre :

- Joseph Le Ny, du 29^{ème} RI, tué le 29 septembre à Urvilliers (Aisne),

Octobre :

- Louis Malry, 22 ans, canonnier conducteur au 7^{ème} Régiment d'Artillerie, décédé le 19 dans les Vosges, à l'hôpital des bruyères : « suite de maladie contractée en service ».
- Pierre Le Govic, 32 ans, du 411^{ème}

RI, décède le 23 octobre à l'ambulance 3/3, à Ham (Somme) : « grippe et dépression tuberculeuse contractée aux armées ».

- Olivier Emile Lorans, du 37^{ème} RI, décède à 22 ans le 28 octobre dans l'ambulance 12/8 à la ferme Le Fay (Aisne) : « blessures de guerre ».

Novembre :

- Joseph Le Saux, du 130^{ème} RI, « tué à l'ennemi » le 2 novembre à Terron (Ardennes). 22 ans.
- Le 22 novembre Pierre Philippe, âgé de 24 ans, du 61 RI, décède à l'hôpital de Giurgiu en Roumanie, de « maladie contractée en service ». Le 27 novembre Mathurin Le Saux, 30 ans, du 2^{ème} RI Coloniale, décède à Sechta, Allemagne, de « suite de maladie aggravée en captivité ».

Décembre :

- Le 3 décembre Joseph Le Goff, du 50^{ème} R. d'Artillerie, décède à Pontivy (en permission) de « maladie contractée aux armées, grippe ».
- Le 29 décembre Jean Joseph Tréhin, 28 ans, du 74^{ème} R d'Artillerie lourde, décède à Quistinic de « pneumonie pippale »(sic).
- 29 septembre à Urvilliers (Aisne),

Chaque 11 novembre, chez nous, le « poppy » est chez lui.

C'est une histoire de plus de cent ans qui a commencé il y a quelques années, avec l'installation de Mme et Mr Wesley au bourg de Quistinic. A chaque « 11 novembre » depuis qu'ils sont devenus quistinicois, ils sont présents auprès du Monument, ils assistent au rituel de la cérémonie mémorielle : lecture du texte du Ministre, intervention du représentant des Anciens Combattants, salut aux Morts, dépôt de gerbes, minute de silence. Et à l'issue de la cérémonie officielle, aux pieds du poilu quistinicois, ils déposent «the poppy», le «bleuet» britannique qui est rouge au lieu d'être bleu. C'est le coquelicot, rouge +, du sang des soldats tombés au champ de bataille.

Mr et Mme Wesley sont accompagnés : plusieurs couples d'amis britanniques honorent la cérémonie de leur présence. Au Royaume-Uni cette journée du 11 novembre est toujours fidèlement célébrée, avec une forte participation de la Jeunesse et des Autorités. Les familles viennent avec le souvenir de leurs ancêtres. Pour John Wesley, le souvenir c'est celui d'un grand-père qu'il n'a connu, comme beaucoup d'entre nous maintenant, que par transmission familiale.

Charles Wesley, soldat du Régiment du Warwickshire, 10ème Bataillon, avait découvert la France presque un siècle avant son petit-fils, par l'entremise de la bataille de la Somme, le Verdun britannique, où il fut blessé en 1916. Il avait alors 42 ans. Il avait déjà derrière lui une belle



carrière militaire, commencée en 1892 par un engagement dans le régiment du Leicestershire et une participation à la Guerre de Boers, en Afrique du Sud. Libéré en 1909 après 17 ans de services, il s'engage à nouveau, à 40 ans, le 5 septembre 1914, quand commence en France la première bataille de la Marne. Ses deux années sur le continent le mènent en Belgique, à Ypres, en 1915, à l'époque des premières attaques au gaz « ypérite », puis dans la Somme où il reçoit une grave blessure. Il est récompensé par l'obtention de la Military Medal, très haute distinction militaire. Quelques mois de convalescence puis quelques mois de service dans un régiment d'infanterie légère, jusqu'à sa libération définitive en novembre 1917.

Charles Wesley mourra en 1931, âgé de 57 ans, après avoir mené une carrière dans le bâtiment.

Le 11 novembre du Centenaire : fidélités.

C'était ce 11 novembre la 99ème fois que la population se rassemblait pour cette commémoration, autour du souvenir des 134 quistinicois dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts.

Il n'y a plus d'anciens de cette guerre, le public est évidemment moins nombreux que dans l'Entre Deux Guerres, et pourtant l'émotion est toujours là, et plusieurs dizaines de personnes, plus nombreuses que les années précédentes, se sont recueillies l'espace d'une matinée. De tous âges, avec de nombreux jeunes des écoles, dont les conseillers municipaux «enfants», avec nos amis britanniques quistinicois, avec les fidèles portes-drapeaux et les familles des médaillés de la promotion 2018, qui concernait les portes-drapeaux



et les responsables d'associations d'anciens combattants. Etienne Evano, Louis Le Ny, Ange Le Ruyet, François Le Goualher ont été honorés ; avec une pensée particulière pour l'ancien président des Anciens Combattants, Albert Guégano, décoré à titre posthume de la médaille Maginot au titre de responsable des A/C.

A la recherche de l'ancien presbytère

Dans le dernier bulletin municipal, le maire des années 70 (en fait de 65 à 83), Guy Corlay, jugeait « Les autres bâtiments ne valaient rien, mais pour le presbytère, j'ai regretté, on aurait dû le garder ». Pendant plusieurs dizaines d'années le bourg avait possédé deux presbytères. Le presbytère actuel, avec sa façade tournée vers la chapelle et la place Saint Mathurin, devait dater de la fin du 19ème siècle, contemporain de la fermeture de l'ancien cimetière paroissial, en 1886. Contre le pignon était l'ancien presbytère. C'est ce bâtiment ancien qui disparût lors des opérations d'aménagement du bourg, décidées en 1965.

Ce presbytère ancien nous est connu par un « procès-verbal des réparations ... jugés nécessaires », de juillet 1740. A cette date le bâtiment est déjà couvert d'ardoises et possède un étage. C'est un bâtiment privilégié, à l'égal des résidences seigneuriales, à une époque où les bâtisses du peuple, paysans et artisans, étaient de simples chaumières. Le P.V signale encore un pré. Le premier plan cadastral du bourg, en 1843, présente, contigu au presbytère, un ensemble de bâtiments plus modestes utilisés pour l'exploitation agricole. Car le clergé de Quistinic dispose d'un pré au sud, tourné vers la vallée du Blavet et délimité par un chemin creux rocailleux qui descend vers le Nistoir. Plus tard ce sera la rue du Blavet. C'est en bordure de ce pré qu'étaient les bâtiments d'exploitation dégradés qu'une photo aérienne présente en ruine (photo 1). Ce pré et le « parc du Recteur », aujourd'hui de Ty Parrez, étaient destinés au clergé qui disposait,



à l'époque de l'abbé Le Floch, dans les années 50, de 4 ou 5 vaches. A la hauteur de l'actuelle rue du Mané Guen, un petit édifice, « ar garnel », l'ossuaire de l'ancien cimetière. La propriétaire de l'emplacement de cet ancien charnier sera longtemps appelée Fine Garnel, la Fine de l'ossuaire.



Sur les photographies de l'espace église-cimetière, le vieux presbytère est hors champ. Dans les années 1960 on ne le voit plus ! En arrière plan de la procession du 15 août, on devine la toiture à coyaux (la pente de la partie inférieure du toit est plus faible), typique de bâtiments plusieurs fois centenaires. En combinant les cartes postales issues de photos aériennes, le P.V de 1740 et deux témoignages actuels (ceux de Guy Corlay et de la dernière locataire), on peut s'en faire une

idée.

Côté jardin, la façade sud comporte 4 fenêtres et une porte (« cochère » en 1740). Côté cimetière il n'y a que 2 fenêtres mais aussi 2 portes. Les derniers occupants se souviennent qu'une porte à gauche donnait sur un escalier intérieur qui conduisait au grenier où devait être tenu le grain (fenêtre en haut à gauche). La deuxième porte donnait sur le « caveau », sorte de sous-sol en rez-de-chaussée et sur un deuxième escalier. Côté jardin, une porte ouvrait sur « un grand corps de logis » et une « salle à droite ». On mentionne aussi une cuisine. A l'étage « la chambre de garde » et une autre « chambre dessus la cuisine » puis un second grenier.

Ce bâtiment délaissé et vétuste avait dû être bien apprécié pendant la guerre, à l'époque où Quistinic hébergeait jusqu'à 600 réfugiés. Mais vingt ans plus tard, tout a changé. Le patrimoine foncier mis à disposition de la paroisse connaissait la même dévalorisation que les petites exploitations familiales. A cette époque l'abbé Bellego n'était plus secondé que par un seul vicaire, nommé Danigo. La charge d'âmes devait rendre bien difficiles les tâches agricoles. C'est ainsi que, en 1965, le Conseil municipal note qu'« afin d'aménager la place du bourg et le premier lotissement communal la Cité, « Mr le Recteur [met] gratuitement à la disposition de la Commune, les terrains nécessaires à cet aménagement ».



Comité des quartiers St Tugdual et ND du Cloître

L'année 2018 a été marquée par la réfection de la toiture de la chapelle St Tugdual, financée en totalité par le comité de quartier.

Lors de la fête du mois d'août Dana, chanteuse et harpiste celtique, a donné un concert dans la chapelle Notre Dame du Cloître qui a connu un bon succès. Des chanteurs provençaux : les tambourinaires, ont animé l'après-midi. Ils ont réalisé, à leur frais, un CD mis en vente sur le site de la fête au profit du comité.

Lors de l'assemblée générale du mois de novembre Joël Le Teuff, président depuis 2008, a passé la main à Jean-Claude Le Sausse qui poursuivra les projets en cours avec le soutien du bureau. La fête annuelle 2019 aura lieu le dimanche 18 août sur le site de la chapelle Notre Dame du Cloître.



Comité des Amis de la chapelle de Locunolé

La chapelle du quartier a fait l'objet d'importants travaux de restauration du bâtiment et surtout de la statuaire. Son histoire, ses richesses seront présentées dans le bulletin de l'été.

QUISTINIC - CALENDRIER DES FÊTES 2019

JANVIER			
Mardi 15	AG - Club des Aînés	14h00	Salle polyvalente
Vendredi 18	AG - ACLK	20h00	Salle polyvalente
Samedi 26	Galette des Rois - AFN	14h30	Mairie - Salle du conseil
Samedi 26	AG Repas des bénévoles - Comité de jumelage		Salle polyvalente
FEVRIER			
Dimanche 3	Randonnée et repas crêpes- Les petits soldats de Louise	Journée	Salle polyvalente
Vendredi 22	Accueil des nouveaux habitants	18h30	Salle polyvalente
MARS			
Dimanche 3	Pot au feu - Club des Aînés	12h00	Salle polyvalente
Dimanche 10	Repas des chasseurs - Les chasseurs de Quistinic	12h30	Salle polyvalente
Samedi 16	Soirée à thèmes - Amicale laïque		Salle polyvalente
Samedi 23	Couscous à emporter - Ecole Sainte-Thérèse		Ecole Ste-Thérèse
Samedi 23	AG - FNATH		Mairie - salle du conseil
Dimanche 24	Fest dei - ACLK	Après-Midi	Salle polyvalente
Samedi 30	Semaine sans pesticides Comité d'Animation du Bourg		Salle polyvalente
AVRIL			
Dimanche 14	Histoire humaine - La pause café	10h00	Salle polyvalente
MAI			
Mercredi 1	Randonnée - Les Vieilles Pierres	journee	Salle polyvalente
Mercredi 8	Commémoration Libération 1945	11H30	Mairie - salle du conseil
Dimanche 12	Pardon de Saint-Mathurin	Journée	
JUIN			
Samedi 8	Spectacle des enfants - Ecole Sainte-Thérèse		Park Ty Parrez
Samedi 15	Kermesse Ecole - Le Chat Perché		Salle polyvalente
Dimanche 16	AG - Les chasseurs de Quistinic	10H30	Mairie - salle du conseil
Samedi 29	Kermesse Ecole - Ste-Thérèse		Park Ty Parrez



Les activités de l'Association en 2018

Randonnée Les Petits Soldats de Louise, le 4 février 2018

L'Association des VP s'est chargée du tracé et du balisage de la randonnée du 4 février, qui a été suivi d'un repas crêpes pour le compte des Petits Soldats de Louise. Malgré le froid, la journée a été un grand succès.

Information et réunion sur la sécurité des rassemblements de personnes, le 10/04/18 (préfecture)

Le développement des manifestations de toutes sortes a conduit la préfecture du Morbihan, accompagnée de la gendarmerie et des pompiers, à rappeler les règles de sécurité concernant tous les types de rassemblement. Notre randonnée du 1er mai en fait partie. En particulier, la mise en place des chapiteaux doit être réalisée par des personnes qui en ont l'expérience, et faire l'objet d'un contrôle par les services techniques.

Journée de débroussaillage du samedi 21 avril :

Une équipe de sept personnes a réalisé l'ouverture d'un chemin avant Kermoël-Bihan pour éviter un tronçon de route juste après Pen-Prat. Voir photo 1.

Randonnée VP du 1er mai 2018

Environ 200 marcheurs ont participé à cette randonnée, maintenant traditionnelle, du 1er mai, ce qui, au vu de la concurrence, est une bonne performance. Partis de la salle polyvalente, les marcheurs sont passés par Pestigo, Glazen, Kerbrouët, et Saint Tugdual avant d'atteindre la chapelle du Cloître pour le déjeuner. Le retour s'est effectué par Kergoustan, Kerkéré, et Lann-Quistinic.

L'entretien des chemins

La coordination avec la Municipalité et l'Agglomération de Lorient fonctionne toujours très bien pour réaliser l'entre-

tien des chemins balisés, par l'intervention des chantiers de Brédigan. A cela, il faut rajouter les efforts de certains quartiers pour débroussailler dans leurs zones : autour de Locunolé, de Kergoustas, et de Sainte Barbe. Il faut également remercier les services techniques municipaux pour leurs interventions à la demande lorsque de gros arbres sont tombés ou quand le passage du gyrobroyeur est nécessaire.

Autres actions ponctuelles

- Mise en place de résine et de gravillon sur la passerelle de Kermoël-Bihan refaite l'année dernière

- Présentation graphique des travaux de restauration des murs et statues, chapelle de Locunolé

- Coordination avec la Mairie concernant l'état des chapelles, les autorisations de balisages, les problèmes de circulation de motos sur les chemins posant des problèmes de sécurité, ...etc.

- Coordination avec l'Agglomération de Lorient et la Mairie concernant le tracé d'un nouveau GR de Pays Scorff/Blavet/Océan. Cette action est en cours. Ce tracé permettra de randonner sur des boucles plus larges qui s'étendent sur les communes appartenant à l'Agglomération de Lorient.

ACTIONS À VENIR

Balisage des chemins. L'Association est en contact avec l'Agglomération de Lorient pour être approvisionnée en balises jaunes standards. Le balisage devrait être entièrement refait, dans les deux sens, au cours de l'hiver. En plus de cela, l'Association fera fabriquer et assurera la mise en place de pancartes signalant la présence de chapelles, ou

autre lieu d'intérêt, qui ne se trouvent pas directement sur les circuits, en coordination avec la Mairie. De même, l'Association fera l'acquisition de balises vertes pour les chemins de randonnées n'appartenant pas aux circuits et signalés en vert sur la carte. Evolution des randonnées. L'Association réfléchit à faire évoluer la randonnée du 1er mai et à organiser des randonnées thématiques d'une demi-journée : nature, famille, cheval...

Ouvertures de chemins. Deux chemins restent à ouvrir pour éviter des tronçons de route : à l'entrée du bourg en venant de Loge-Picot, et à Toul Raden, près de Placello.

Il reste des livres sur le Patrimoine de Quistinic, ainsi que des cartes des chemins de randonnées de la Commune. Ces documents peuvent être achetés dans les commerces de Quistinic.

Le Président, Marc Bellanger, le Vice Président, Raymond Thomas, le Trésorier, Ange Le Pen.



RAPPORT D'ACTIVITES

année 2017/2018

projets 2018/2019



L'ACLK : Association Culture et loisirs à Kistinid, a fédéré cette année 80 personnes de Quistinic et des communes environnantes (Melrand, Bubry, Bieuzy, Languidic, Lochrist) autour de 3 activités ayant pour objectif d'allier sports et plaisir par :

- l'organisation de randonnées, le mardi de 14 h à 17 h. ainsi qu'un dimanche par mois de janvier à juin et de septembre à décembre, les itinéraires sont proposés par les adhérents volontaires, (La vraie Croix, Fort Bloqué, Hennebont, Hoëdic) , une rando sur deux jours avec hébergement en centre de loisirs à Perros Guirec, une marche nocturne organisée en juin pour clore la saison.
- La gymnastique douce tous les mercredis matin de 9h15 à 10h15, programmes des exercices savamment étudiés par Isabelle

Zehrab prenant en compte les attentes des participants.

- Les activités culturelles autour de la chorale, dirigée par Françoise Pasco tous les mercredis de 20h à 21h30, répertoire varié, moderne, renaissance, moyen âge, classique. Organisations de concerts à l'église pour Noël, au profit de l'association Rétina (aide aux personnes mal voyantes), la fête de la musique, cette année , pour les dix ans de la chorale, organisation d'un concert en Juin avec Ktéma, et les enfants des écoles. Depuis l'année dernière, une activité danses bretonnes est proposée, elle s'achève en mars par un fest dei qui rassemble nombre de passionnés.
- L'association participe également à une action solidaire en aide aux personnes

handicapées, en organisant une collecte de bouchons plastiques avec Lorient Agglo. Trois points de ramassage fonctionnent sur la commune, un dans chaque école, et près de la mairie.

- Pour l'année 2018/2019, reprise des activités habituelles, des animations culturelles seront proposées ponctuellement, l'information se fera par affiches, vous pouvez également consulter le site.

<http://www.aclk.asso1901.com>
 Vous pouvez toujours nous rejoindre et participer à toutes nos activités. Renseignements complémentaires au 06.13.44.59.12 ou en écrivant à aclk56@orange.fr

L'Association TINTAMARRE

Tintamarre contribue à l'élargissement de l'offre associative de la commune en proposant des cours de guitare et de piano. Les cours sont donnés à domicile. Pour les plus motivés, des ateliers collectifs préparent à diverses manifestations. Cours ouverts dès 6 ans, sans limite d'âge. Musicalement vôtre.

Renseignements : Yannick, Kellian - Tel. 02.97.39.72.45





2019, elle : tiendra son Assemblée Générale dans la salle des mariages de la Mairie de Quistinic le 23 Mars, organisera en Juin une journée excursion en Vendée « peuvent s'y inscrire les adhérents et les sympathisants ». L'organisation de la journée nationale de la FNATH sera gérée en Septembre par nos amis de la section de Locminé « cérémonies commémoratives et déjeuner avec animations ». Cette journée accueille les adhérents et les sympathisants.

Pour information la permanence de la FNATH section Bubry, Melrand et Quistinic se tient de 9H à 10H à la mairie de Bubry tous les 2ème jeudis de chaque mois. Une salariée du bureau de Lorient est présente pour vous apporter les réponses à vos interrogations.

Pour vos contacts:

FNATH section locale: Daniel SAULNIER
n° de tel: 06 89 27 64 97

saulnier.daniel.fnath@gmail.com

FNATH 56 Bureau de Lorient: 5 rue Maître Esvelin (en face du tribunal)

n° de tel : 02 97 63 30 04
fnath56@wanadoo.fr

FNATH

La FNATH section de Bubry, Melrand et Quistinic vous présente ses meilleurs voeux pour 2019.

Je profite de ce mot pour vous rappeler que la FNATH est une association à votre service pour vous aider dans vos démarches à faire reconnaître les droits de tous les accidentés de la vie qu'elle représente.

La FNATH a traversé le 20^{ème} siècle et doit se servir de ses expériences pour s'adapter aux besoins actuels et à venir dans ce 21^{ème} siècle.

Depuis son origine bientôt centenaire, notre association s'est construite autour de deux piliers que sont: d'une part, l'action revendicative, la défense collective des droits des accidentés de la vie, et, d'autre part la défense

individuelle grâce à nos juristes qui accompagnent les adhérents qui ont besoin d'une information qu'elle soit administrative, sociale ou juridique. Le but, obtenir reconnaissance de la situation d'handicapé à sa réparation afin d'éviter le non-recours ou le renoncement à faire valoir ses droits, parce qu'un accidenté de la vie ne doit pas y renoncer par méconnaissance ou en raison de leur complexité.

C'est notre mission que d'aller à la rencontre des victimes et de les aider.

Aujourd'hui pour 2019 la FNATH est présente et participe par ses propositions au projet de loi sur la santé au travail. Cette loi regroupera « l'emploi des travailleurs handicapés et la santé au travail ».

Concernant votre section locale, pour

Cours de YOGA

Myriam Bibard de Lanvaudan dispense depuis cet automne, des cours de YOGA.
Traditionnel : HATA YOGA

Le lundi à 17h30 à la salle polyvalente.
Le mercredi à 9h00 à l'ancienne cantine.
Myriam adapte le cours en fonction des possibilités de chacun (âge-santé-difficulté) et dans la bonne humeur et la tolérance.

Pour plus de renseignement
07.57.50.70.37.



Marina LEONI et Etienne PETIT

Marina et Etienne se sont installés à Kerarvet cette année.

Ils ont créé l'association « Ô choeur de la terre » qui propose plusieurs activités.

• Conférences et vidéos : autour de l'alimentation, du bien-être, du développement personnel et les plantes sauvages. Soins énergétiques, modelage jambes...

• La pratique du chant intuitif qui permet de libérer sa voix, d'incarner le rôle de leader et de s'amuser...! Séances de chants : Le jeudi soir à 20h00 à la médiathèque de Quistinic.

Pour adhérer et/ou chanter appeler le : 07.61.94.89.95 Etienne 06.83.96.59.92 Marina

FC QUISTNIC : UN BON DEBUT DE SAISON

Une nouvelle saison a commencé début septembre pour les joueurs du FC Quistnic. Avec 7 départs pour autant d'arrivées, l'effectif reste stable et est composé de 21 joueurs. Une entente avec l'équipe C de Melrand a été créée pour permettre à un maximum de joueurs de jouer le dimanche.

A l'issue des 6 premières journées, l'équipe occupe la première place du championnat avec 13 points. «Si nous poursuivons nos bons résultats, nous pourrions alors être plus ambitieux et continuer à jouer les premiers rôles, mais la priorité est d'assurer le maintien au plus vite car le championnat est très serré cette saison » précise Samuel Evano, président du club. L'entraînement est assuré par Lionel Lauret qui a débuté sa quatrième saison d'entraîneur joueur chez les



rouges et noirs. Les vestiaires sont en cours de rénovation cette année. Certains artisans ont pris du retard mais le chantier devrait prendre fin prochainement. Les membres du club pourront alors en profiter pleinement. Sur le plan festif, l'édition 2018 du pardon des chevaux n'a pas eu lieu. En effet, les nouvelles normes de sécurité sont difficiles à mettre en place sur le site et nécessitent plus de bénévoles. Les membres du bureau réfléchissent à des solutions pour pouvoir assurer la fête en juillet 2019 et recherchent également des bénévoles. La vente de bouillie de millet organisée en marge du pardon

habituellement a elle été maintenue. Une autre vente pourrait être organisée début 2019.

Le rougail saucisses à emporter organisé en avril a connu un franc succès avec plus de 340 parts vendues et sera reconduit en 2019.

Les membres du bureau tiennent à remercier tous les bénévoles du club, les sponsors ainsi que les supporters et sympathisants du club qui assure la pérennité du Football Club de Quistnic. ALLEZ LES ROUGES ET NOIRS !!!

Sportivement

Les membres du bureau

Les nouvelles écuries du Lézo

Depuis le 1er août, Fleur Le Floch et Benjamin Le Monnier ont repris les écuries du Lézo à Locuhen.

Cavalière professionnelle, Benjamin Le Monnier, passé par le championnat du monde en 2013, concourt en saut d'obstacle et entraîne des champions. Il a poursuivi la pension pour chevaux qui existait déjà. «Je donne explique-t-il des cours aux propriétaires des chevaux en pension au Lézo en permettant à l'animal et au propriétaire de progresser ensemble.»

Equimotricité et Poneys

Fleur Le Floch, quant à elle, a créé « Le Poney magique » est arrivée à Locuhen avec ses neuf poneys. Elle anime une activité originale

ouverte aux enfants de 2 à 10 ans. Elle travaille sur la motricité. Grâce à des exercices jeux d'éveil corporels réalisés au fil d'un parcours, les enfants apprennent à mener l'animal à pied ou à le chevaucher.

Cette activité a un réel succès, les enfants sont enthousiastes et sont accueillis le mercredi ou pendant les vacances.

Rappelons que Fleur Le Floch est cavalière et monitrice d'équitation, titulaire du brevet professionnel de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)

www.auponeymagique.fr



Société NTG – Secrétariat

J'ai toujours occupé un poste d'assistante au sein de petites structures dans lesquelles « polyvalence » est le maître mot. Par exemple, dans des périodes de forte activité ou d'absentéisme, il est souvent difficile pour une petite entreprise d'embaucher car cela a un coût et comporte de nombreuses contraintes administratives.

Le télésecrétariat permet de faire face à ce genre de besoins ponctuels, à la carte, en ne payant que les prestations réalisées. Il relie flexibilité, efficacité et réactivité !

Vous êtes en retard dans vos devis, vos factures ou même pour vos relances, contactez moi :
Nathalie Vieira – 07 77 75 39 09.

Pièces d'identité et passeports :

La Mairie de Quistinic n'établit plus les cartes d'identités et les passeports. Les usagers qui doivent demander ou renouveler une carte d'identité ou un passeport doivent prendre attache auprès des communes environnantes : Baud, Plouay, Guémené-sur-Scorff ou Hennebont.

Contactez directement ces mairies pour prendre un rendez-vous (elles disposent de jours et créneaux adaptés).

P.A.C.S. : Ils sont enregistrés en mairie depuis le 1er novembre 2017

Pour connaître les conditions et les modalités de conclusion d'un P.A.C.S. contacter l'accueil de la Mairie au 02 97 39 11 99.

FICHE DE CITOYENNETÉ

RAPPEL : Une « Fiche de citoyenneté » est mise à la disposition du public à l'accueil de la mairie. Les administré-e-s peuvent ainsi faire part de leurs propositions, réflexions, réclamations.

Lorient agglomération : Service de collecte des encombrants à domicile

Les déchets volumineux (meubles, gros électroménagers) doivent prioritairement être déposés en déchèterie : dans les points réemploi s'ils sont en bon état ou dans la benne appropriée s'ils ne sont pas réutilisables. En cas d'impossibilité de les apporter en déchèterie, le service de collecte des encombrants à domicile pourra intervenir sous certaines conditions.

CONDITIONS À REMPLIR :

- La collecte des encombrants est limitée aux objets volumineux : meubles, gros électroménagers, matériels de sport, produits de périculture, jouets.

- Les objets doivent pouvoir être soulevés et manipulés, sans danger, par deux agents (volume limité à 3m³/logement et à 80 kg/objet).

- Les habitants doivent être accessibles : ascenseur obligatoire pour les collectifs de plus de trois étages, voies d'accès intérieures/ extérieures dégagées.

Il sera demandé le versement d'une participation de 10 € par enlèvement, à acquitter avant la prise de rendez-vous.

Information et inscription : si vous remplissez les conditions d'accès énoncées ci-dessus, vous pouvez vous inscrire par téléphone au 02 97 56 77 67 ou directement en ligne sur lorient-agglo.bzh en remplissant le formulaire de demande.

Renseignements complémentaires sur lorient-agglo.bzh ou auprès du n°0800 100 601.

Paiement et prise de rendez-vous: envoyez un chèque de 10 € par voie postale à l'ordre de « Réemploi et Cie » à l'adresse : Le Comptoir du réemploi – 260 rue Jean-Marie Djibaou – ZA de Manébos – 56600 Lanester.

Il est possible d'effectuer le paiement directement au Comptoir du réemploi. Un rendez-vous vous sera ensuite proposé.

L'ADIL 56 COMMUNIQUE :

La trêve hivernale débute le 1er novembre. Elle interrompt les expulsions locatives mais ni la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

En tant qu'antenne de préventions des expulsions, l'ADIL se tient gratuitement à la disposition des locataires pour délivrer des informations sur les différents points de la procédure d'expulsion. A noter que pendant la trêve hivernale, les bénéficiaires du chèque énergie ne peuvent pas être privés d'énergie ni subir une réduction de sa puissance.

ADIL du Morbihan
Parc d'Activités de Laroiseau 14
rue Ella Maillart 56000 VANNES
Tel : 02.97.47.02.30

Quai du Péristyle Résidence
l'Anoriane - 6 rue de l'Aquilon
56100 LORIENT
Tel : 02.97.21.74.64



Mariages

1	MORRISON James Albert et BELLANGER Nathalie Anne Marie 11 rue Sainte-Barbe	29-06-2018
2	MERCEUR Mickaël et QUENTEL Laurence Ty-Neve	07-07-2018
3	BARRAUD de LAGERIE Eric Gérard Yves Georges Marie et LAVENANT Christelle Chantal Marie 12 rue de la Résistance	21-07-2018
4	EVANNO Jean-Pierre et ANNIC Angélique Gwenn Agnès Mane-Habat	25-08-2018
5	ROZENT Olivier François et BEAUGUION Hélène Denise Michelle - Le Goslen	08-09-2018
6	MALRY Jean-Yves Georges René et CARON Nathalie Georgette Hélène - Kerestienne	08-09-2018



Naissances

2017

1	CONGRATEL Yann (à Lorient) De Perrine CONGRATEL - 2 rue du puits Locmaria	13-11-2017
2	TROUDET Eleanor (à Lorient) De Nicolas Julien TROUDET et de Sarah LE SERGENT - 3 rue Paul Gauguin	13-11-2017
3	LEMARIÉ Paoline Louise Naomie (à Lorient) De Didier Fabrice Arnaud LEMARIÉ et de Delphine CHANEL - Locunolé	15-12-2017

2018

1	VOYEAU Lucie Nathalie Christine (à Noyal-Pontivy) De Dominique Jean-Luc Cécilien VOYEAU et de Sophie Corinne Véronique MALRY Porh Men	26-02-2018
2	LE CUNFF Soan Loiez (à Lorient) De Yann LE CUNFF et de Barbara Mauricette Jacqueline BASTIEN - Locunolé	09-03-2018
3	LASCAUX PATURAL Méliau (à Lorient) De Ludovic PATURAL et de Laura LASCAUX - Le Glayo	14-04-2018
4	MICHAUT Ellya (à Lorient) De Johan MICHAUT et de Frédérique Marie-Josée Denise EHLRACHER Villeneuve Pont-Augan	14-05-2018
5	LE CORRE Thiago Guillaume Rémi Noël (à Vannes) De Guillaume Félicien Pierre LE CORRE et de Élodie BANIEL - 6 rue du Pic Vert - Kergroix	24-07-2018
6	CERQUEU Ella Eleanora (à Lorient) De Denoual Patrick Félix CERQUEU et de Angélique SCHIANO DI COLELLO 4 rue Pierre de Coubertin	23-08-2018
7	PINARD LE NEVÉ Jeanne Myriam France (à Lorient) De David Francisque Henri PINARD et de Marie LE NEVÉ 13 rue d'Hennebont	18-08-2018
8	BEAUFEU AUBERT Ellyna Maëlynn (à Noyal-Pontivy) De Stéphane Thierry BEAUFEU et de Marie-Agnès Dominique Nathalie AUBERT Le Botfaux	04-09-2018
9	BLIN VAUCHEL Tao Arthur Etwood (à Ploërmel) De Olivier Goulven BLIN et de Aurélie Alexandra VAUCHEL Kermoisan	08-10-2018
10	BIGUAIT Noa André Didier (à Lorient) De Emmanuel Fabrice Guy BIGUAIT et de Aurélie Isabelle LE PEN - 4 Lehart	20-10-2018
11	DAGORNE Nathan Pierre Yannick (à Lorient) De David Rémy DARGONE et de Solène Renée Marie Christine LE ROUX Le Glayo	14-10-2018

Décès

2017

1	MADELAINÉ Sylvie Blanche Huguette (décédée à Vannes) 51 ans / 1 rue de la Tourterelle Kergroix	14-12-2017
2	LE PENNEC Jean Emmanuel Marie (décédé à Noyal-Pontivy) 61 ans / 9 rue de l'église	18-12-2017

2018

1	LE TARNEC Sidonie Marie Yvonne veuve EVANO (décédée à Lorient) 72 ans / 2 rue de la paix	20-01-2018
2	BLAYNEY Vivien Ingrid (décédée à Noyal-Pontivy) 69 ans / La Lande de Tallenaye	29-01-2018
3	LE GOURRIÉREC Pierre Mathurin (décédé à Quistinic) 80 ans - 16 rue de la résistance	22-02-2018
4	LE DANVIC Mélanie Marie Mathurine veuve LE ROUX (décédée à Pontivy) 95 ans - Place Saint-Mathurin	19-02-2018
5	LE DANVIC Mathurin Marie (décédé à Quistinic) 84 ans / Le Roduic	24/02/2018
6	RIO Bernard Joseph Marie (décédé à Quistinic) 74 ans / Noteric	07-03-2018
7	THOMAS Marie Agnès Thérèse (décédée à Noyal-Pontivy) 90 ans - Névédic	08/03/2018
8	PUNTER John Benjamin (décédé à Quistinic) 77 ans / Crann	05-04-2018
9	GAMET Michèle Véronique Suzanne (décédée à Mellionec) 57 ans / La Ferme de Kermelin	31-03-2018
10	LE NY Clément Mathurin Marie (décédé à Noyal-Pontivy) 76 ans / Kerbelzic	15/04/2018
11	EL GHAYATE Rachad (décédé à Quistinic) 19 ans / Le Luidic	01/05/2018
12	LE GALLO Marie Yvonne veuve LE SAUX (décédée à Guéméné-sur-Scorff) 96 ans / 7 rue de la mairie	05/05/2018
13	GUÉGANNO Albert François Marie (décédé à Bieuzy) 77 ans / 7 rue de Kernavenant	22/05/2018
14	KERVINIO Loïc Pierre Marie (décédé à Rennes) 68 ans / Kergroix	02/06/2018
15	JAN Yvette Marie Léonie veuve BARNICHON (décédée à Hennebont) 82 ans / Querriquello	24/07/2018
16	MAHO André Joseph Marie (décédé à Pontivy) 83 ans / 2 rue du stade	05/10/2018
15	JAN Henri Joachim (décédé à Quistinic) 81 ans / 13 rue des Cypres	13/10/2018

Décès hors commune

THOMAS François Marie (décédé à Lorient) 80 ans / 9 rue de la mairie	31/05/2018
TANGUY Marie Joseph Michel veuve PISIVIN (décédée à Pontivy) 95 ans / rue Roz	19/09/2018
PHILIPPE Aimée Marie Mathurine (décédée à Languidic) 97 ans / Kermoisan	26/09/2018
MANIC Bernadette Marie Thérèse veuve EVANO (décédée à) 92 ans / Locmaria	



« Une injustice commise quelque part est une menace pour la justice dans le monde entier »
Martin Luther King

Informations municipales

Mairie et Agence Postale :

Mairie et Agence Postale :

Tel : 02 97 39 71 08

Lundi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h30-12h30 Fermé l'après-midi

Mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h30 Fermé l'après-midi

Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h Fermé juillet et août

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi : 14h30 / le samedi :
11h15.

Médiathèque :

Mercredi : 10h-12h et 16h-18h

Samedi : 10h-12h et 14h00-16h00

Déchetterie Bubry :

- Du 1er avril au 31 octobre :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

- Du 2 novembre au 31 mars :

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Correspondants de presse

Télégramme / E. Perret : 06 09 02 45 74

Ouest-France / J-F Masson : 06 72 63 21 99

Publication

Directeur : G. Guilbart

Responsable : J. P. Fouillé

Rédaction : G. Guilbart / J.P. Fouillé / A.M. Pernel / D.

Le Gal / E. Le Pen / A. Chérel / M. Floss / J. Thomazo /

M.N. Jossec / M. Le Peutrec / K. Le Drian / M. Le

Bourligu / Poul Fetan / les écoles / les associations.

Crédit photographique : Elus et personnel municipal

/ les associations / Poul Fetan / P. Chérel / E. Perret

Dépôt légal 1er semestre 2019.

Permanences des élus sur rendez-vous

G. Guilbart – Maire : mardi de 9h à 12h – samedi de
9h30 à 10h30.

A. M. Pernel – Adjointe au Maire : vendredi 10h-12h
et de 16h-18h.

E. Le Pen – Adjoint au Maire : jeudi de 10h-12h.

D. Le Gal – Adjoint au Maire : jeudi de 10h-12h.

M. Floss – Conseillère déléguée affaires sociales :
mardi 9h à 12h.

Permanences

CCAS : M.N. Jossec le mardi de 10h à 12h

Urbanisme Lorient agglo: I. Gentric un mardi sur
deux de 13h30 à 16h00

N° ASTREINTE 07 57 00 21 45

Uniquement en cas d'urgence lors de la fermeture
de la mairie